

	<h1>CHARTE</h1>			
	Référence : PR3P5/F/002/8	Création/Mise à jour : 21/06/2021		
	Version : 8	Nb de pages : 1/3		

Conseillère Scientifique : Dr. Emilie-Fleur Gautier

Responsable Opérationnel : Dr. François Guillonnet

Adresse : Institut Cochin – 22 rue Méchain – 75014 Paris
 Bâtiment Méchain – Rez-de-Chaussée
u1016-proteomique@inserm.fr

Ouverture : du lundi au vendredi : **9h-12h / 13h-18h**

Modalité d'accès - Confidentialité

3P5 est ouverte à toute demande (équipes de l'Université de Paris ou académiques extérieures, sociétés privées) sous réserve d'acceptation de la présente charte. Toutes les demandes doivent être transmises à l'adresse : u1016-proteomique@inserm.fr.

3P5 n'est pas une plate-forme en libre-service sauf pour certains outils informatiques qui peuvent être accessibles sur site et sous conditions de confidentialité. Son personnel prend en charge l'ensemble des manipulations afin de garantir la qualité, la reproductibilité et la fiabilité des résultats finaux.

Le personnel de 3P5 est soumis à un engagement de confidentialité concernant l'ensemble des projets qui lui sont adressés. 3P5 pouvant être amenée à travailler sur un sujet proche pour différents clients, une mise en relation éventuelle entre ces clients pourra être proposée lors de la réunion mentionnée ci-dessous. Dans ce cas, 3P5 s'assurera que les différents clients concernés sont d'accord pour cette mise en contact avant de communiquer leur identité.

Prestations

3P5 étudiera avec attention toute demande d'analyse protéomique. 3P5 réalise entre autres des identifications de protéines en solution ou à partir de fragments de gels, des analyses quantitatives comparées de protéomes complexes ou de complexes protéiques et des recherches de modifications post-traductionnelles sous certaines conditions préalables.

3P5 pourra proposer également une aide à l'analyse des résultats obtenus à l'aide de logiciels de bio-analyse. Cette prestation fera l'objet d'une facturation spécifique.

Demande et réalisation de travaux

A l'exception de demandes simples à réaliser, toute demande de prestation doit faire l'objet d'une réunion préliminaire permettant de déterminer la faisabilité et la stratégie la mieux adaptée au projet. A l'issue de la réunion et si le projet est jugé réalisable, un compte rendu sera rédigé par la plateforme, puis vérifié et agréé par le demandeur. Ce compte rendu qui sera ensuite utilisé comme fiche Projet comprendra une estimation du coût et des délais.

3P5 répondra favorablement à toute demande d'aide à l'interprétation des résultats des analyses qu'elle aura réalisées en particulier par la tenue d'une réunion en fin d'analyse.

Les échantillons doivent être envoyés à 3P5 accompagnés de la fiche Projet. Cette fiche doit être dûment remplie et transmise sous forme électronique à [3P5](#). Une copie papier signée doit obligatoirement accompagner les échantillons. Cette fiche comprendra une description complète des échantillons fournis (nombre, annotation des tubes, volumes, etc...) et reprendra exactement les identifications notées sur les tubes. Aucun échantillon ne sera traité en absence de cette fiche ou si la liste dans la fiche n'est pas conforme aux échantillons fournis.

Les échantillons peuvent être directement apportés dans les locaux de 3P5 ; dans ce cas, il est impératif de prendre rendez-vous. Sinon, les échantillons doivent être transmis à 3P5 par colis dans un contenant à la température adaptée et libellé à l'adresse de 3P5.

	<h1>CHARTRE</h1>		
	Référence : PR3P5/F/002/8	Création/Mise à jour : 21/06/2021	
	Version : 8	Nb de pages : 2/3	

Restrictions

Les échantillons traités par 3P5 doivent répondre à des critères d'innocuité et de réglementation. 3P5 n'accepte pas d'échantillon radioactif. Les échantillons présentant un risque chimique ou biologique potentiel ne seront envoyés qu'après acceptation écrite de 3P5 et accompagnés des informations requises sur les risques encourus. La présence de produits toxiques dans les échantillons devra être mentionnée sur la fiche accompagnant les échantillons.

3P5 se réserve le droit de refuser tout échantillon "non-conforme" au mode de préparation ou de conditionnement discuté lors de la réunion préliminaire.

Tarifification

Les tarifs des prestations pour les équipes de recherche publique sont indiqués sur le [site internet de 3P5](#). Les sociétés privées doivent contacter 3P5 pour obtenir un devis.

3P5 fournira au client une estimation du coût des analyses dans la fiche Projet. Si des analyses complémentaires s'avéraient souhaitables, une seconde estimation serait fournie. Après les prestations, les coûts réels sont établis par un « relevé travaux » permettant l'établissement du bon de commande et sont dus quels que soient les résultats des analyses dès lors que les contrôles de qualité des analyses réalisés systématiquement par le personnel de 3P5 sont conformes.

Publications

Les règles de citation sont indiquées sur le [site internet de 3P5](#).

Pour tout travail effectué sur 3P5 donnant lieu à publication ou à communication à des congrès, les clients s'engagent à citer 3P5 de façon claire et explicite soit dans la partie « Acknowledgments », soit à l'intérieur du texte.

Les remerciements nominatifs sont obligatoires et devront indiquer après le(s) nom(s) de(s) la personne(s) remerciée(s) et sans modification des termes ci-après entre guillemets qu'il s'agit de : « **3P5 Proteom'IC facility, Université de Paris, Institut Cochin, INSERM, CNRS, F-75014 PARIS, France** ».

Si un article est soumis pour publication, les résultats fournis lors d'un projet impliqueront la co-signature d'au moins un membre de la plateforme 3P5 lorsque la prestation demandée met en œuvre un savoir-faire spécifique à au moins une étape de l'analyse – préparation de l'échantillon, acquisition des données, analyses bio-informatiques, bio-statistiques ou bio-analyses, rédaction d'un matériel et méthodes pour lequel 3P5 prendra soin d'examiner les données présentées afin qu'il soit le plus fidèle possible (qu'il figure en supplementary data ou non) –. La demande de co-signature est généralement identifiée lors de la réunion préliminaire et indiquée sur la fiche Projet. L'acceptation de la fiche Projet par le demandeur vaut acceptation de cette demande.

Il est fortement conseillé que les matériels et méthodes et/ou résultats d'un article publiant des résultats issus de 3P5 soient confiés à la relecture d'un [membre de 3P5](#) avant soumission. Ce dernier vérifiera la description des méthodes utilisées et si nécessaire, l'adéquation des formats des fichiers de données soumis avec les standards exigés par les principaux journaux scientifiques.

 Les travaux nécessitant une mise au point technologique importante de la part de 3P5 sont considérés du point de vue des publications comme des collaborations. Ces collaborations ne dispensent pas du règlement des coûts des analyses. La version finale des manuscrits co-signés par un membre de 3P5 sera bien entendu impérativement transmise à ce co-auteur avant soumission, conformément aux règles générales de déontologie scientifique.

 Sauf disposition particulière écrite, les développements technologiques conçus et réalisés par 3P5 dans le cadre des analyses demandées restent la propriété exclusive de 3P5.

	<h1>CHARTE</h1>		
	Référence : PR3P5/F/002/8	Création/Mise à jour : 21/06/2021	
	Version : 8	Nb de pages : 3/3	

Gestion des échantillons et des données

Les échantillons reçus seront conservés dans les conditions requises en vue de leur analyse. La partie non utilisée des échantillons si elle existe ainsi que les produits intermédiaires et finaux seront conservés 3 mois après l'envoi des résultats puis détruits sauf avis contraire du client. 3P5 s'engage à conserver les fichiers d'analyse sous une forme exploitable et acceptable par les principaux journaux scientifiques 5 ans après l'envoi des résultats. Toutes les informations et les coordonnées concernant les clients de 3P5 seront utilisées uniquement à des fins professionnelles.

Pour toute question, veuillez envoyer un courriel à :

u1016-proteomique@inserm.fr